



---

## CONSEIL BOURGEOISIAL 2017-2020

<b>Président</b>	Lathion Patrick
<b>Vice-président</b>	Théoduloz David
<b>Conseillers</b>	Fournier François Ramondt-Fragnière Jasmine Viret Loïc
<b>Secrétaire</b>	Fragnière Michel

---

**Lieu et date** Salle communale bâtiment administratif / mardi 19.06.2018 à 19h30.

**Rédacteur du PV** Fragnière Michel

---

### 1. Ouverture de l'Assemblée et souhaits de bienvenue

À 19h30 précise, le président Patrick Lathion, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux bourgeois présents ainsi qu'au Conseil bourgeoisial.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée par affichage aux piliers publics, par publication sur le site internet de la Commune, dès le 23 mai 2018 et transmis par distribution postale à tous les ménages le 12 juin 2018 par le biais de la brochure Veysonnaz Infos No 12.

Son ordre du jour prévoit les points suivants :

1. Ouverture et souhaits de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 14.11.2017
3. Lecture des comptes bourgeoisiaux 2017
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2017
6. Divers

Cet ordre du jour, ayant été approuvé à l'unanimité et à main levée par l'Assemblée, le président déclare l'Assemblée ouverte et légalement convoquée.

Le président désigne Mme Coralie Carvalho Silva en qualité de scrutatrice.

### 2. Approbation du procès-verbal du 14.11.2017

Le président informe que le protocole de la dernière séance du 14.11.2017 a été publié intégralement sur le site internet de la commune et inséré dans la brochure Veysonnaz Infos No. 12 de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote à main levée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité tel que rédigé.



# Assemblée bourgeoisiale du 19 juin 2018

## 3. Lecture des comptes bourgeoisiaux 2017

Le président donne lecture des comptes de fonctionnements et du bilan. Il s'agit d'un exercice tout à fait habituel, sans variation notable.

Les recettes globales de l'exercice se chiffrent uniquement à Fr. 2'940.--, qui reportées au bilan, augmente le capital de la Bourgeoisie de Veysonnaz à Fr. 169'571.65.

Aucun investissement n'a été réalisé durant cet exercice.

## 4. Rapport de l'organe de contrôle

Le président passe ensuite la parole à M. Murisier qui, au nom de la fiduciaire Nofival SA à Sion, donne lecture du rapport de révision des comptes bourgeoisiaux 2017 établi par l'organe de contrôle le 22 mai 2018 et présenté au Conseil bourgeoisial le 22 mai 2018.

## 5. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2017

Les comptes bourgeoisiaux ont été préalablement approuvés par le Conseil bourgeoisial en séance du 22 mai 2018 et soumis à la consultation publique dans le délai légal.

Soumis au vote à main levée, l'Assemblée bourgeoisiale adopte, à l'unanimité des membres présents, les comptes 2017 de la Bourgeoisie de Veysonnaz et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée à ce sujet.

## 6. Divers

Le président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président remercie une dernière fois l'Assemblée pour sa participation constructive et clôt officiellement l'Assemblée bourgeoisiale, laquelle est suivie de l'Assemblée primaire de la Municipalité.

**Patrick Lathion**  
Président

**BOURGEOISIE DE VEYSONNAZ**



**Michel Fragnière**  
Secrétaire